



## Formulaire d'inscription

### Formation Technique MEBP®

PRENOM

NOM

ADRESSE

PROFESSION

E-MAIL

GSM

**Merci de joindre à votre fiche d'inscription une copie de votre CV actualisé.**

Je souhaite être informé(e) des ateliers, formations, conférences organisés par le Centre Interdisciplinaire DOME

- Oui  
 Non

**TARIF POUR LE CYCLE DE 8 JOURNEES DE FORMATION : 1450 €**

Deux modalités de paiement vous sont proposées. Veuillez cocher celle que vous choisissez :

- 1 paiement unique de **1450 € à l'inscription**
- 1 acompte de **725 € à l'inscription** suivi de **2 mensualités de 362,50 € à verser endéans les 3 mois suivant l'inscription.**

### Pour le paiement unique :

Le montant est à verser sur le compte **BE 21 3770 2980 4703** avec en communication la mention « **Formation TECHNIQUE MEBP® + Octobre 2020 + nom/prénom du participant** ».

### Pour le paiement fractionné :

L'acompte est à verser sur le compte **BE 21 3770 2980 4703** avec en communication la mention « **ACOMPTE Formation TECHNIQUE MEBP® + Octobre 2020 + nom/prénom du participant** ».

Les deux mensualités seront reprises avec la communication : « **MENSUALITE 1 ou SOLDE Formation TECHNIQUE MEBP® + Octobre 2020 + nom/prénom du participant** ».

### Conditions générales

- (1) Le nombre de participants étant limité, seul l'ordre d'arrivée des paiements sera déterminant pour réserver une place
- (2) Le Centre Interdisciplinaire DOME se réserve le droit d'annuler ou de reporter à une date ultérieure si le nombre de participants est insuffisant pour la date proposée. En cas d'annulation, le montant de l'inscription est intégralement remboursé.
- (3) En cas de désistement de votre part, et selon le moment où intervient votre désistement, il sera procédé au remboursement des frais d'inscription de la manière suivante :
  - Désistement à 2 mois du début de la formation : remboursement de 50 %
  - Désistement à 45 jours du début de la formation : remboursement de 35 %
  - Désistement à 1 mois du début de la formation : remboursement de 25 %
  - Désistement à 15 jours du début de la formation : remboursement de 15 %
  - Désistement à 7 jours du début de la formation : aucun remboursement.
- (4) La présence et la participation aux 8 journées du cycle de formation sont obligatoires.
- (5) Il est obligatoire de rejoindre le Groupe fermé FB « Supervision/Intervision Technique MEPB® » qui sera créé ultérieurement. Il regroupera les participants présents et à venir les autres années. La supervision à la technique MEBP® sera assurée par Mélissa Boulanger. La supervision aux troubles spécifiques de l'apprentissage sera assurée par Thierry Joiris.